

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DE LA CAISSE DESJARDINS DU VAL-SAINT-FRANÇOIS
TENUE À DISTANCE, LE MERCREDI 23 AVRIL 2025 À COMPTER DE 18H30
APRÈS CONVOCATION D'USAGE.**

Personnes présentes en direct: 25 (intervenants de Digicast non inclus)

Intervenants ou responsables présents de la Caisse :

Julie Bourgeois, présidente
Marc Marin, vice-président et président du comité de mise en candidature
Julie Lahaye, secrétaire
Joannie La Madeleine, présidente du comité Gouvernance, éthique et coopération
Dominic Gagnon, directeur général et secrétaire adjoint
Virginie Fontaine, adjointe à la direction générale
Roxanne Demontigny, conseillère communication et vie associative

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

1.1 Mot de bienvenue

La présidente de la Caisse, Mme Julie Bourgeois, souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes à cette assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins du Val-Saint-François qui se tient entièrement et exclusivement à distance et informe l'assemblée des personnes qui l'accompagnent.

L'assemblée est déclarée officiellement ouverte.

1.2 Message du président du Mouvement Desjardins

À ce stade-ci, un message de M. Guy Cormier, président et chef de la direction du Mouvement Desjardins, est livré aux membres, sous forme de capsule vidéo.

2. FONCTIONNEMENT ET DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE

2.1 Règles pour participer à l'AGA

Une capsule vidéo est présentée en précisant les règles de fonctionnement qui faciliteront le bon déroulement, les votes en direct et les interactions tout au long de l'assemblée.

2.2 Nomination des personnes scrutatrices

Par la suite, la présidente recommande la nomination de deux scrutatrices, à savoir, Roxanne Demontigny, conseillère en communication et vie associative et Virginie Fontaine, adjointe à la direction générale, puisqu'elles ont préalablement été familiarisées avec le processus de votation utilisé ce soir.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à la majorité de nommer Roxanne Demontigny et Virginie Fontaine comme scrutatrices.

2.3 Adoption de l'ordre du jour

La secrétaire, Julie Lahaye, est invitée à faire la lecture de l'ordre du jour de cette présente assemblée et ce, tel que décrit ci-après :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée
 - 1.1. Mot de bienvenue
 - 1.2. Message du président du Mouvement Desjardins

2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée
 - 2.1. Règles pour participer à l'AGA
 - 2.2. Nomination des personnes scrutatrices
 - 2.3. Adoption de l'ordre du jour
 - 2.4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 22 avril 2024
3. Retour sur l'année 2024
 - 3.1. Rapport du conseil d'administration
 - 3.2. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques
 - 3.3. Rapport financier
 - 3.4. Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu
4. Période de questions
5. Propositions soumises au vote
 - 5.1. Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes) (vote en différé)
 - 5.2. Élection des membres du conseil d'administration
 - 5.2.1. Nomination des officiers pour la période d'élection
 - 5.2.2. Rapport du comité de mise en candidature
 - 5.2.3. Élection par acclamation
 - 5.3. Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats
6. Fin de la rencontre et remerciements
7. Publication des résultats et levée de l'assemblée

Par la suite, **sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu** à la majorité d'adopter l'ordre du jour tel que soumis.

2.4 Adoption du procès-verbal l'assemblée générale annuelle tenue le 22 avril 2024

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu que le procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle tenue le 22 avril 2024, soit adopté tel que soumis.

3. RETOUR SUR L'ANNÉE 2024

3.1 Rapport du conseil d'administration

La présidente, Mme Julie Bourgeois, débute par la présentation des membres du conseil d'administration.

La présidente poursuit sur les principales réalisations de la dernière année et les orientations que la caisse s'est fixées.

Voici les principaux sujets mentionnés :

- **Le 125^e anniversaire du Mouvement Desjardins** : nous sommes fidèles à la mission des fondateurs, Alphonse et Dorimène Desjardins, en accompagnant nos membres et clients dans leur autonomie financière. Depuis toutes ces années, Desjardins contribue à la prospérité des personnes et des collectivités. Nous aidons

les gens à réaliser leurs ambitions en répondant à leurs divers besoins financiers et d'assurance, que ce soit pour leurs affaires personnelles ou celles de leur entreprise.

- **Un leader socioéconomique de taille** : Desjardins soutient des initiatives collectives qui répondent aux besoins de ses membres et clients, favorisant ainsi la vitalité prospère et durable des collectivités. Le Fonds du Grand Mouvement a été prolongé jusqu'au 31 décembre 2027 et qui a été bonifié de 30 M\$, ce qui le porte à 280 M\$.
- **Présents pour les membres** : Avec le contexte incertain qui perdure, nous avons été plus actifs et plus créatifs que jamais pour vous soutenir dans votre autonomie financière. Desjardins contribue à ce que chacun de vous prenne en charge ses finances en adoptant des habitudes financières durables qui correspondent à ses besoins et défis.
- **Des solutions numériques innovantes** : Desjardins s'est engagé à fournir à ses membres et à ses clients des solutions numériques innovantes pour faciliter leur quotidien
 - Volet AccèsD :
 - Alvie, notre assistante virtuelle vous propose des astuces et vous accompagne dans votre autonomie financière.
 - Intégration du dossier de crédit Équifax à même la plateforme AccèsD. Maintenant vous pouvez consulter les 2 agences d'évaluation de crédit gratuitement sur AccèsD. Activation d'alerte directement dans l'application en cas de changements à votre dossier de crédit TransUnion.
- **Des actions concrètes pour le développement durable** : Notre engagement à l'égard de la Norme sur le développement durable et la finance responsable.
 - Adoption d'un plan triennal de développement durable et de finance responsable
 - En 2024, 100% des conseils d'administration des caisses ont formellement attesté que des actions étaient menées.

Le directeur général effectue un bref hommage à M. Joé Robert qui est décédé en août 2024. Celui-ci a été le directeur général de notre caisse de 2015 à 2021.

3.2 Rapport sur la surveillance des règles déontologiques

La présidente présente le bilan de la surveillance relative aux règles déontologiques pour la dernière année.

- Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée
- Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent.
- La caisse a octroyé 1 contrat de services pour un total de 22 750\$ à des personnes visées par le Code de déontologie. Le conseil a eu la présentation de l'offre et l'a évalué en huis clos sans la présence de l'administratrice en question.

3.3 Rapport financier

Avant la présentation d'une vidéo sur les résultats financiers, le directeur général, M. Dominic Gagnon revient sur plusieurs réalisations et remercie tous les employés et gestionnaires pour leur excellent travail et tous les membres du conseil d'administration pour leur appui et particulièrement Mme Julie Bourgeois et M. Marc Marin pour leur disponibilité. Et finalement, les membres et clients, un grand merci d'utiliser les produits et services de votre coopérative, vous permettez de faire rayonner la caisse dans la MRC du Val Saint-François.

Présentation de quelques résultats du Mouvement Desjardins.

À ce stade-ci, une vidéo sur les excellents résultats financiers de l'année 2024 est présentée.

3.4 Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

La présidente de comité Gouvernance, éthique et coopération, Mme Joannie La Madeleine, invite les membres à regarder une courte vidéo sur le bilan de l'engagement de la Caisse dans son milieu. C'est un total de 222 757\$ qui a été remis dans la communauté pour appuyer une multitude d'initiatives et de projets, dont 140 948\$ proviennent du Fonds d'aide au développement du milieu et 81 809\$ en dons et commandites.

Cette année, dans le cadre d'un exercice triennal, le conseil d'administration de la Caisse a adopté un nouveau Plan d'engagement et de proximité auprès des membres et de notre communauté. Ce nouveau plan nous a permis de réévaluer nos priorités d'investissement pour 2025 à 2027.

- La réussite éducative et formation
- La santé et saines habitudes de vie
- Les œuvres humanitaires et engagement citoyen
- Les sports, loisirs, arts, culture et tourisme
- Les services de proximité et habitation

Pour cette dernière priorité d'investissement, la Caisse a décidé d'initier un appel de projets. Les initiatives sélectionnées pourront recevoir du soutien pour réaliser un projet qui vise à permettre une amélioration et un maintien des services essentiels accessibles localement, incluant les projets d'habitation abordable et de développement communautaire.

Le montant de l'enveloppe est de 250 000 \$. Cette somme provient du Fonds d'aide au développement du milieu de la Caisse. L'appel de projets sera réalisé du 23 avril 2025 jusqu'au 23 août 2025.

À ce stade-ci, la présidente entretient les membres sur l'éducation financière et plus précisément sur les programmes suivants qui sont tous soutenus par Desjardins:

La Caisse scolaire (vidéo)
Mes finances, mes choix (vidéo)
Maître de sa vie et de ses biens

La présidente poursuit en mentionnant que pour notre Caisse, la caisse scolaire dénombre 685 participants et participantes et 13 écoles de notre milieu y participent. Mes finances, mes choix, 7 partenaires-diffuseurs locaux, 258 participants et participantes et un taux de satisfaction à 95%.

Enfin, pour clore le chapitre sur l'engagement du milieu, la présidente évoque un exemple d'une personne vulnérable qui subit de l'exploitation financière par son petit-neveu. Lors d'un atelier éducatif organisé par Desjardins dans sa résidence pour personnes âgées (RPA), celle-ci a réellement pris conscience de ce qu'elle vivait. Grâce aux outils et conseils partagés lors de l'atelier, elle a pu prendre des mesures concrètes pour mettre fin à cette fâcheuse situation. Ce programme de prévention et de détection de l'exploitation financière ne se limite pas à informer. Il donne aux personnes en situation de vulnérabilité les moyens de se protéger. Desjardins contribue ainsi à bâtir une collectivité plus sécuritaire et solidaire.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

La présidente laisse la parole aux membres qui désirent poser une question ou faire mention d'un commentaire. Après plusieurs minutes, aucune question n'a été soulevée. La présidente a donc mis fin à la période de questions.

5. PROPOSITIONS SOUMISES AU VOTE

5.1 Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)

Avant de débiter la présentation des scénarios, les membres sont invités à visionner une capsule vidéo qui explique le fonctionnement des ristournes.

Par la suite, Mme Julie Bourgeois précise que le scénario suivant est recommandé par le conseil d'administration et s'avère le plus avantageux pour l'ensemble de nos membres et de notre communauté et est totalement conforme aux encadrements légaux et invite le directeur général a procédé à la présentation la de répartition proposée.

Le directeur général poursuit avec la présentation du scénario pour le versement de la ristourne, du versement de toute somme au Fonds d'aide au développement du milieu et des taux de ristournes, tel que recommandé par le conseil d'administration. Nous n'avons pas besoin cette année d'affecter de nouveau fonds à notre réserve pour ristourne éventuelle, car elle respecte les normes.

Proposition de versement pour l'année 2024 :

- 232 353 \$ Fonds d'aide au développement du milieu
- 1 845 000 \$ Ristournes aux membres
 - o Ristourne volume 0,59 \$/1000\$ de volume 1 085 000\$
 - o Ristourne assurances 23 \$/1000\$ prime 270 000\$
 - o Ristourne cartes de crédit 0,58 \$/1000\$ d'achats net 126 000\$
 - o Ristourne produits 50 \$/membre admissible 332 000\$
 - o Ristourne services de placement et d'investissement en Gestion de Patrimoine 23 \$/1000\$ d'honoraire et de comm. 32 000\$

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est recommandé de soumettre au vote en différé, la proposition présentée.

5.2 Élection des membres du conseil d'administration

5.2.1 Nomination des officiers pour la période d'élection

La présidente précise que puisqu'elle est elle-même une personne candidate, le vice-président, M. Marc Marin, agira comme président d'élection et que Mme Julie Lahaye est aussi une personne candidate, le secrétaire adjoint, M. Dominic Gagnon, agira comme secrétaire d'élection.

5.2.2 Rapport du comité de mise en candidature

Le président du comité de mise en candidature, M. Marc Marin, effectue une brève intervention sur le Profil Collectif qui est mis à jour annuellement afin que le conseil soit formé de personnes qui possèdent collectivement les qualités et les compétences nécessaires pour bien représenter les intérêts des membres et s'assurer que la Caisse soit bien gérée.

Chaque candidat pour un poste d'administrateur doit en outre démontrer dans quelle mesure il viendrait enrichir la composition du conseil. Il est important de comprendre que les critères recherchés par le conseil d'administration ne sont pas obligatoires, il s'agit plutôt d'objectifs que nous nous donnons pour assurer la diversité et la complémentarité des compétences des administrateurs et administratrices.

Celui-ci présente le rapport du comité de candidature et débute par le processus d'appel de candidatures qui a été diffusé pour une durée de 20 jours débutant le 20 janvier 2025.

À l'issue de cet appel, 4 candidatures ont été reçues pour 5 postes à combler. Un document de présentation de toutes les candidatures a été déposé sur le microsite de la Caisse.

Le président d'élection, M. Marc Marin, poursuit en présentant les différents critères recherchés ainsi que les postes à pourvoir selon les groupes :

- 2 postes universels
- 1 poste pour le groupe A
- 2 postes pour le groupe C

5.2.3 Élection par acclamation

Étant donné que le nombre de candidatures reçues pour la Province du Québec, les groupes A et C est égal ou inférieur au nombre total de postes à combler, les personnes candidates, mesdames Julie Bourgeois, Cécile Laliberté, Aline Lavoie Collin et Julie Lahaye sont donc élues par acclamation.

Comme vous avez pu le constater, le groupe C n'a pas reçu suffisamment de candidatures pour combler l'ensemble des postes à pourvoir. Cette situation fait en sorte qu'il restera un poste non comblé à la fin de l'assemblée. Tel que prévu au règlement intérieur caisse, le conseil d'administration pourra combler ce poste en cours d'année. Cependant, il est important de prendre note que nous n'acceptons pas de candidatures spontanées ce soir pendant notre assemblée pour combler le poste.

5.3 Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats

La présidente, Mme Julie Bourgeois informe les membres qu'ils seront appelés à voter à compter du 23 avril dès la fin de la présentation, et ce jusqu'au 27 avril à 23 h 59 (4 jours de votation) et que seuls les membres de plein droit pourront voter. Voici l'élément faisant l'objet d'un vote en différé :

- La proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)

La réécoute de cette assemblée sera possible par le biais du bouton « Voter » dans AccèsD ou du lien accessible sur le site Internet de la Caisse.

Donc, même si des membres n'ont pas assisté à l'assemblée d'aujourd'hui, il leur sera possible de visionner l'assemblée.

La présidente mentionne que les résultats seront publiés sur le site Internet de la Caisse, environ 24 à 48 heures après la période de votation. C'est ce qui mettra officiellement fin à l'assemblée générale de ce soir. Advenant un vote négatif, l'annonce du résultat de vote ne mettra pas fin à l'assemblée, cette dernière sera ajournée et sera reprise au cours des prochains jours.

Vous serez alors invités à voter sur une nouvelle proposition qui vous sera soumise pour une nouvelle période de votation.

6. FIN DE LA RENCONTRE ET REMERCIEMENTS

Mme Bourgeois remercie tous les participants et félicite les administratrices réélues. Elle remercie également tous les employés et le directeur général pour les excellents résultats de 2024.

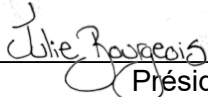
Elle rappelle qu'un court sondage de satisfaction sur l'assemblée d'aujourd'hui peut être complété en ligne.

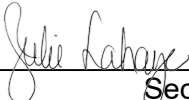
7. PUBLICATION DES RÉSULTATS ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Voici les résultats de la votation en différé :

- le partage des excédents annuels (ristournes) POUR= 95,32 % CONTRE= 4,68 %

Après la publication des résultats sur le site Internet de la Caisse, l'assemblée est levée le 29 avril 2025 à 12h11.


Présidente


Secrétaire